

## **RAPPORT N° 431 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 17 MARS 2024**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 9 au 17 mars 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins deux (2) personnes ont été assassinées en mairie de Bujumbura et dans la province de Karusi.

Le rapport déplore aussi les cas de sept (7) personnes, dont six militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) d'Agathon Rwasa, qui ont été arbitrairement arrêtées en provinces de Kayanza, Ngozi et Rumonge ainsi que celui d'une (1) autre militante de ce parti qui a été enlevée en province de Muyinga.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans l'après-midi de samedi 9 mars 2024 vers 16 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert sur la rivière Ndurumu au pied de la colline de Gashanga, en zone et commune de Bugenyuzi de la province de Karusi (centre du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de la victime ne présentait aucune blessure et a été évacué à la morgue de l'hôpital de Buhiga en attente de son identification éventuelle aux fins d'inhumation.

- Dans la journée de lundi 11 mars 2024, le corps sans vie d'un taximan connu sous le nom d'Emmanuel Ndagijimana a été retrouvé à la morgue de la Clinique Prince Louis Rwagasore après avoir été porté disparu depuis la soirée de jeudi dernier 7 mars 2023.

Selon des sources en provenance de sa famille, le corps de la victime a été retrouvé à la morgue de cet hôpital après une information reçue relative à un corps découvert

au quartier de Ruziba tout près du cimetière de Kanyosha dans la mairie de Bujumbura. Les auteurs de l'assassinat d'Emmanuel Ndagijimana n'ont pas été identifiés et son véhicule reste introuvable.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence des cas d'assassinats ciblés dans plusieurs localités du pays et demande des enquêtes approfondies pour identifier les auteurs afin de les punir conformément à la loi.

### **2. Atteintes au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires**

- Dans la matinée de samedi 9 mars 2024 vers 8 heures, un ancien militaire des ex-FAB (Forces armées burundaises) en retraite connu sous le nom de Gordien Nkurunziza a été arbitrairement arrêté par la police à son domicile situé sur la colline de Mujigo de la commune de Buyengero en province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Gordien Nkurunziza a été arrêté par le commissaire communal de Buyengero après que le responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure sur la colline de Mujigo, Alexis Nimpagaritse, a mobilisé plusieurs Imbonerakure pour passer toute la nuit de vendredi à samedi à surveiller l'enclos de la victime qui venait juste de rentrer chez lui car ayant un travail en dehors de la province de Rumonge. Après son arrestation, Gordien Nkurunziza a été conduit au cachot du commissariat communal de la police à Buyengero avant d'être transféré le même jour, en fin d'après-midi, au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge.

Les mêmes sources ont précisé que Gordien Nkurunziza a été accusé sans preuve de participation aux mouvements armés.

- Dans la journée de dimanche 10 mars 2024, six membres du parti CNL d'Agathon Rwasa ont été arbitrairement arrêtés dans les villes de Ngozi et de Kayanza (nord du Burundi) par des policiers et des Imbonerakure. En effet, Agnès Nibirantije (présidente de la ligue des femmes dans la nouvelle province de Butanyerera), Cyriaque Hasabumutima (président de la ligue des jeunes en commune de Kayanza) et Goreth Nyandwi (présidente de la ligue des femmes dans la zone de Kayanza) ont été arrêtés devant l'hôtel Oasis où se tenait un congrès des dissidents de ce parti pour élire les nouveaux dirigeants et ont été conduits vers une destination inconnue.

Trois autres militants du CNL ont été arrêtés en province de Kayanza. Il s'agit de Crescent Bivugire qui a été arrêté vers 12 heures en face de la boulangerie « Le Pélican » et conduit au cahot du commissariat de la police à Kayanza avant d'être relâché vers 14 heures. Aimable Nkunuzwami (président de la ligue des jeunes au niveau national) et la députée prénommée Donathile ont été arrêtés par le commissaire provincial de la police à Kayanza, Pascal Nshimirimana, et conduits au cachot de ce commissariat.

SOS-Torture Burundi a appris que le congrès tenu par des dissidents du parti CNL sous l'égide du parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) a abouti à la destitution d'Agathon Rwasa, jusqu'alors président et représentant légal du CNL. Elle déplore la stratégie antidémocratique du parti au pouvoir de diviser les partis de l'opposition dans l'intention apparente de faire cavalier seul au cours des prochains processus électoraux de 2025 et de 2027.

### 3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Dans la journée de mercredi 13 mars 2024 vers 13 heures, Jacqueline Uwizeyimana, présidente du CNL dans la nouvelle province de Buhumuza, a été enlevée par le colonel de police Félix Havyarimana, responsable provincial du Service National de Renseignement (SNR) en province de Muyinga (nord-est du Burundi) qui l'a conduite vers une destination inconnue.

Selon des témoins, Jacqueline Uwizeyimana, qui est aussi une enseignante à l'ECOFO (Ecole fondamentale) de Rubenga en commune de Giteranyi de la même province, a été enlevée sur le chemin de retour de son service et a été embarquée à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine de couleur blanche aux vitres teintées immatriculée E0535A du SNR.

Des sources au sein du CNL ont précisé que Jacqueline Uwizeyimana avait été vue le 10 mars 2024 en province de Ngozi sur le site auquel le congrès des dissidents de ce parti a été tenu.

SOS-Torture Burundi craint que l'enlèvement de Jacqueline Uwizeyimana ne se transforme par la suite en une disparition forcée d'autant plus que le colonel de police Félix Havyarimana est connu dans plusieurs exactions, y compris nombreuses disparitions forcées à sa charge, et demande à l'Administration générale du SNR de communiquer le sort cette militante du CNL.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.